

SOCIAL. Le service cultures marines revendique des moyens supplémentaires

•Les Affaires maritimes en arrêt technique



Nicolas Mayer. (photo DR)

La colère monte au sein du service des cultures marines des Affaires maritimes partout en France, et en particulier à Arcachon. L'écrasante majorité des 36 agents concernés sur le territoire national sont en effet en arrêt technique depuis le 17 novembre, dixit la CGT : cela veut dire qu'ils ne font que le travail administratif et qu'ils ne sortent pas de leur bureau. Ils ne sont donc plus présents en mer pour l'installation des parcelles, n'assurent plus les missions de cartographie, etc.

Pourquoi ce mouvement ? En vrac, le manque d'effectifs (sans compter la prise en compte des prochains départs à la retraite), de moyens matériels (voitures, bateaux), de dotation en matériel de mesurage moderne et précis, de plan de formation, puis le refus de la politique du chiffre et d'une transformation des techniciens en officiers de police.

Enfin, explique Nicolas Mayer, en poste à Arcachon et secrétaire général adjoint du syndicat CGT du personnel de l'administration de la mer, le flou artistique perdure sur le pilotage de la conchyliculture entre le ministère de l'écologie qui exerce effectivement les missions et le ministère de l'Agriculture qui prétend s'en soucier. Résultat, ce service des cultures marines n'est pas pris en compte dans la loi de finance en préparation.

Nicolas Mayer va même jusqu'à dire que cette confusion aboutit à une paralysie du service public. Les agents sont pour le moment en arrêt technique. Une lettre expliquant ce mouvement a été envoyée à tous les présidents de section régionale conchylicole. En janvier, si rien n'a bougé, le mouvement se durcira jusqu'à la grève pure et dure.